OLIMA GROUP
FORMATION • CONSEIL • ACCOMPAGNEMENT

EXPERTISE JURIDIQUE ET PRATIQUE DU DROIT

Droit immobilier et gestion des litiges locatifs

Conseiller et défendre les clients sur les questions immobilières.

DURÉE **De 7 h à 35 h selon votre besoin**	MODALITÉ **Présentiel, intra-entreprise**	LIEU **Dans vos locaux**
EFFECTIF **1 à 12 stagiaires**	HORAIRES **9h – 12h30 / 13h30 – 17h**	TARIF **Inter : 490 € HT par participant et par jour · Intra : sur devis**

1 Objectifs pédagogiques

Objectif général : conseiller et défendre les clients sur les questions immobilières.

Objectifs opérationnels : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Rédiger des baux et gérer les conflits entre locataires et propriétaires
- Appliquer les règles en matière d'urbanisme et copropriété

2 Public visé et prérequis

Public : Dirigeants, salariés et indépendants exerçant dans le secteur « Cabinets d'avocats ».

Prérequis : Aucun. Un test de positionnement est réalisé avant la formation.

3 Contenu de la formation

Module 1 — Baux d'habitation et baux commerciaux

- Cadre de la loi du 6 juillet 1989 pour les baux d'habitation
- Statut des baux commerciaux : renouvellement, révision du loyer, indemnité d'éviction
- Rédaction des clauses essentielles du bail
- État des lieux, dépôt de garantie et charges récupérables
- Congés et fin de bail

Module 2 — Copropriété et urbanisme

- Organisation de la copropriété selon la loi du 10 juillet 1965
- Rôle du syndic, du conseil syndical et de l'assemblée générale
- Contestation des décisions d'assemblée générale
- Autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable
- Recours contre les autorisations d'urbanisme et troubles de voisinage

Module 3 — Gestion des litiges locatifs et cas pratiques

- Impayés de loyers : commandement de payer et clause résolutoire
- Procédure d'expulsion et protections du locataire
- Modes amiables de règlement des conflits locatifs

- Cas pratique : rédaction d'un bail commercial
- Cas pratique : défense d'un locataire face à une demande de résiliation

4 Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets
- Études de cas pratiques issues de situations réelles
- Mises en situation et jeux de rôle
- Exercices individuels et en sous-groupes
- Remise de fiches-outils opérationnelles

5 Modalités d'évaluation

- Avant la formation : questionnaire d'analyse des besoins et test de positionnement
- Pendant : quiz de validation des acquis et évaluation des mises en pratique
- En fin de formation : test d'évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction
- À froid : questionnaire de mise en application 2 à 3 mois après la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation

6 Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de nous signaler, avant l'inscription, tout besoin d'adaptation (matériel, logistique, rythme) : notre référent handicap étudie avec vous les solutions possibles.

Référent handicap : Olivia MARCIANO — contact@olimagroup.fr

7 Profil du formateur

Formateur expert du domaine, disposant d'une expérience professionnelle confirmée et de compétences pédagogiques en formation d'adultes. CV transmis sur demande.

8 Modalités et délais d'accès

Formation accessible sous 7 jours ouvrés minimum après l'analyse du besoin et la signature de la convention, sous réserve de l'accord de prise en charge de votre OPCO.

9 Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction global 2026 : 98 % — 1 226 stagiaires formés, 9 780 heures de formation dispensées.
Programme mis à jour le 05/10/2026.

Inscription et devis
Olivia MARCIANO · 01 89 62 90 08 · 06 27 22 00 30
contact@olimagroup.fr · olimagroup.fr

Prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise selon ses critères.
Programme adaptable à vos besoins après analyse préalable.